

Continuum BAC-3 BAC+3



La notion de continuum Bac-3/Bac+3 est instaurée par la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur. Le principe est d'assurer une continuité entre les trois années qui précèdent le baccalauréat et les trois années qui le suivent.

En seconde, lors de l'inscription, choisir pôle d'excellence santé et joindre une lettre de motivation. L'enseignement d'une heure par semaine permettra de découvrir les métiers de la sante.

En première puis en terminale, les élèves volontaires prépareront une heure par semaine la première année des études de santé.

A l'université, les étudiant seront aidés pendant 3 ans



Renouveler le quota de médecin dans notre région.

Aider nos élèves à préparer la licence santé .



Equipe du Pôle Santé

Réalisé par E. Agnel

Liaison étroite avec les établissements d'enseignements



Pôle d'excellence Santé



Racine

LYCEE DES METIERS Jean RACINE

Téléphone : 03 22 98 31 60

